

Suivi vaccinal

Ce dispositif gratuit s'adresse uniquement aux Castelroussins.

Le suivi du fichier vaccinal des habitants est confié au Maire par le Code de la Santé Publique (Article R3111-8).

Pour ne pas oublier les rappels de vaccination, une simple inscription suffit !

QUELLE EST L'UTILITÉ DE CETTE DÉMARCHE ?

L'inscription dans le fichier vaccinal permet à la fois :

d'être prévenu quand le rappel de vaccination DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) arrive à échéance, pour vous et les membres inscrits de votre famille,
et d'obtenir un relevé vaccinal en cas de perte du carnet de santé ou de la carte de vaccinations.

COMMENT AJOUTER, MODIFIER OU SUPPRIMER DES INFORMATIONS VOUS CONCERNANT ?

Prévenez-nous de toute modification dans votre dossier (naissance, coordonnées, nouveaux vaccins...) par l'intermédiaire de notre formulaire de demande de modification.

Dans le cas où vous souhaitez enlever l'un des membres de votre famille inscrit ou vous-même, de notre fichier vaccinal, il est préférable de contacter, par téléphone, le service de la Santé Publique ou de vous rendre en mairie.

SANTÉ

Service Santé publique

24 rue Bourdillon
36000 Châteauroux

02 54 08 34 53

Itinéraire

CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

1 place de la République
36000 Châteauroux
Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.